

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE
DE
S C I E Z



74140

Téléphone : 04 50 72 60 09

Télécopie : 04 50 72 63 08

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SCIEZ:

Mardi 28 juin 2011 à 20h

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.

Comptant sur votre présence à cette séance

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée

Sciez, le 21 juin 2011

Le Maire,

Jean-Luc Bidal



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2011

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 31-05-2011

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès verbal de l'Assemblée du 31-05-2011, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

QUESTIONS A DELIBERER

- 1- S.I.E.M. approbation du compte rendu annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2010.
- 2- Convention d'occupation temporaire avec le Conservatoire du Littoral pour la traversée du Domaine Public pour le passage d'une canalisation d'eaux usées dans le Domaine de Guidou.
- 3- SELEQ74 : Approbation du décompte définitif, « Excuvilly tranche 2 »
- 4- Budget Primitif 2011 : Décision Modificative N°3
- 5- Acquisition foncière : La combe indivision DUNAND
- 6- Contrat d'Apprentissage en alternance : CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités
- 7- Création d'un emploi aidé : Contrat Unique d'Insertion
- 8- Suppression de l'Impasse du Presbytère dans la D.U.P. pour le classement dans la voirie communale

DECISIONS DU MAIRE :

(Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DM N° 2011-58 du 26-05-2011

Objet : Extension et réparation d'un système de vidéo surveillance au Port

Vu le code des marchés publics,

Considérant la volonté d'optimiser le système de vidéo surveillance existant au Port de Plaisance,

Vu l'avis d'appel à concurrence publié le 14 avril 2011 sur la plate forme des marchés publics
www.mp74.fr

Considérant que la concurrence a joué correctement,

Le Maire décide

De passer et signer marché à procédure adaptée avec l'entreprise SECUREX ALARMES ET SECURITE à Thonon-les-bains pour l'extension et la réparation du système de vidéo surveillance au Port de Plaisance ;

De fixer prix de cette réalisation à 4 177.80 euros HT ;

De passer et signer avec SECUREX ALARMES ET SECURITE un contrat de maintenance et dépannage pour le système de vidéo surveillance dans sa globalité.

DM N°2011-59 du 31-05-2011

Objet : Fourniture et pose d'un espace de loisirs sportifs

Considérant l'utilité pour les jeunes de bénéficier d'un espace de sports et de loisirs adapté,

Vu le code des marchés publics,

Vu l'avis d'appel à concurrence publié le 28 avril 2011 sur la plate forme des marchés publics www.mp74.fr

Considérant que la concurrence a joué correctement,

Le Maire décide

De passer et signer marché à procédure adaptée avec l'entreprise AGORESPACE à Compiègne (60) pour la fourniture et la pose d'un espace de loisirs sportifs,

De fixer prix de cette réalisation à 41 820 euros HT,

De choisir l'option proposée de travaux de réservation et de scellement de l'équipement pour un coût de 3 876 euros HT

DM N°2011-60 du 08-06-2011

Objet : Régénération des courts de tennis

Considérant l'état délabré des courts de tennis et la nécessité de les rénover,

Vu le code des marchés publics,

Vu l'avis d'appel à concurrence publié le 9 mai 2011, sur la plate forme des marchés publics www.mp74.fr

Considérant que la concurrence a joué correctement,

Le Maire décide

De passer et signer marché à procédure adaptée avec l'entreprise LES TENNIS DANIEL ROUX à La Frette (38) pour la régénération des deux courts de tennis en résine synthétique, et pour la régénération des deux courts de tennis en béton poreux.

De fixer prix de cette prestation comme suit :

Lot 1 : Courts de tennis en résine synthétique : 7 458 € HT

Lot 2 : Courts de tennis en béton poreux : 6 446 € HT

DM N°2011-61 du 16-06-2011

Objet : MAPA- Mission de diagnostic, d'études et de propositions de mise à niveau fonctionnelle et règlementaire de la publicité, des enseignes et pré-enseignes sur la commune

Considérant l'obligation de règlementer la publicité, les enseignes et pré-enseignes dans la commune,

Vu le code des marchés publics,

Vu l'avis d'appel à concurrence publié le 13 avril 2011, sur la plate forme des marchés publics www.mp74.fr

Considérant que la concurrence a joué correctement,

Le Maire décide

De passer et signer marché à procédure adaptée avec l'entreprise ATHANOR à Oullins (69) pour la mission de diagnostic, d'études et de propositions de mise à niveau fonctionnelle et règlementaire de la publicité, des enseignes et pré-enseignes sur la commune de Sciez

De fixer prix de cette prestation à 11 700 euros HT

DM N° 2011-63 du 20-06-2011

Objet : Convention de partenariat avec l'AFDI Rhône-Alpes

Considérant l'action de coopération décentralisée avec la Commune de Vohindava à Madagascar, validée par le conseil municipal en date du 31 mai 2011, par la signature d'une convention de décentralisation,

Considérant l'utilité de s'adjoindre les services d'une structure compétente en matière d'échanges internationaux,

Le Maire décide

De passer et signer convention de partenariat avec l'Association Agriculteurs Français et Développement International de Rhône-Alpes, pour faciliter la mise en relation entre les deux communes et coordonner les missions d'échange,

De fixer prix de cette prestation à 2 000 euros HT pour l'année 2011

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

* QUESTIONS DIVERSES

* COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

* POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS / COMMUNICATIONS ET QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

* RENDEZ-VOUS DU MOIS